



## Refus de visa conjoint francais

Par **gaz**, le **23/03/2008** à **03:46**

bonjour

marie depuis 2ans1/2, suite a un problème de passeport ,ma femme fut autorise a partir refaire son passeport (2mois 1/2 après le mariage)

la demande de visa a été refuse au bout de 10 mois, le recours en commission refuse au bout d un an

motif pas de preuve de vie commune , problème antécédent de son passeport, mariage de complaisance.

que faire ,tribunal d état ?

j ai quitte mon travail et je suis auprès d elle depuis 4 mois a l etranger

peut on faire quelque chose depuis l étranger ?

merci

Par **audrey01**, le **26/05/2008** à **16:51**

bonjour gaz,moi j'ai vecu a peu pres le meme pb que ta femme, elle n'aurais pas du aller ds son pays ,elle pouvait etablir son passport ds son pays si elle a de la famille ou quelqu'un qui pouvait le faire pour elle, et etant ici elle pouvait saisir un avocat specialiser ds le cas des etrangers ,elle pouvait demander l'aide juridictionnelle .maintenant etant a l'etranger je ne sais pas trop quoi vs dire pour le moment mais je vais me renseigner. bon courage

Par **jerray helene**, le **28/05/2008** à **16:31**

helen; moi je suis mariez depuis 8mois maintenant et le consulat de france a refuser le Visa d'entrer en france pour mon mari.avant de me marier j'ai vecu avec lui pendant deux mois, puis une vintaine de jour avant et apres le mariage. et il on refuser pour la seule raison pas d'avenir de projet commun. alors ke mon mari et moi nous avons deja tout prevue pour son arriver et pour notre vie privee de couple kom tout les couples marier.nous avons fait un recours a la commission avec un avocat et depuis deux mois nous attendons toujours la reponse. a croire kil ne sont pas pressez, mais moi si car j'en ai marre lui au maroc et moi en france. alors ke sarko: nous a fait une loi ki dit ceci. mais helas personne ne respecte rien en france et surtout de la part des consulat. vous trouvez cela normal etre mariez et separez a cause k'une personne du consulat ki adecider de nous en faire voir.la sarko mais pas son veto.j'aimerai tellement etre avec mon mari en plus depuis le refus du visa je suis en depression. voila koi.en esperant ke le tribunal fera kelke chose pour nous asser rapidement.car un billet d'avion aller-retour revient plus cher ke ce Visa ki est gratuit pour les conjoints de francais.

Par **alanah**, le **05/11/2008** à **14:36**

re bjr, cela fait 1an et1mois ke je suis marier et toujours rien pour mon visa pour ke mon mari puisse venir en france. pourtant je suis allez juskau conseil d'etat. et toujours pas de reponse depuis 3mois de leurs parts.dans kel monde sommes nous soit disant un pays de liberte egalite et fraternite, ke des mensonge, on nous promet bocoup pendant les elections et apres on nous oublis c'est ca ma france et cel de mes ancetres.ils doivent se retourner dans leurs tombes.en voyant ce ki se passe de nos jours,kon interdit a un couple mixte de vivre ensembles, alors ke nous nous sommes mariez par amour et non kom ils le pensent par interet. je suis toujours sous anti-depresseur, et mon mari devient fou a force d'attendre alors ke certain de ses amis on eut leurs visa facilement. etant marier kom moi avec un homme plus jeune ke moi, ces femmes la ont de la chance moi rien. si des papiers et un Nom, le livret de famille et la transcription de l'acte de mariage fait au consulat de tanger, ce meme consulat ki nous a refuser le Visa.et pourtant l'art:8 de la convention europeenne nous donne le droit a la vie privee, d'etre ensembles car c'est le droit de l'homme, et Sarko: la loi du 24.07.06 ou est-elle..... ki dit al'exigence de possession a un visa long sejours pour les conjoints de francais.... voila le respect de nos hommes politikes, envers nous les povres francais ils aiment nous faire souffrir et du mal, pourvu ke eut ont leurs fortunes.dsl mais c'est la verite.